



# PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Pôle Administratif des Installations Classées  
PAIC

Dossier suivi par : Colette CHARRIER

Ligne directe : 04.50.08.09.24  
Courriel : [ddpp-paic@haute-savoie.gouv.fr](mailto:ddpp-paic@haute-savoie.gouv.fr)

Objet : compte-rendu CSS UVE de Chavanod du 14 novembre 2025

Annecy, le

15 DEC. 2025

Le vendredi 14 novembre 2025 de 15 H à 15 H 40 Monsieur Carl ACCETTONE, secrétaire général de la Préfecture, sous préfet de l'arrondissement d'Annecy a présidé la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) de l'UVE de Chavanod. Cette réunion a été précédée d'une visite du site de 14 H à 15 H.

Étaient présents :

#### Représentants Collège administrations de l'Etat

Madame Anne-Laure JORSIN-CHAZEAU Cheffe de l'UiD DREAL des deux Savoie  
Monsieur Joël CRESPINE, Inspecteur de l'environnement UiD DREAL des deux Savoie

#### Représentants Collège Élus des Collectivités territoriales ou EPCI concernés

Monsieur Franck BOGEY, maire de Chavanod  
Monsieur Gérard GRANGER, conseiller municipal, représentant la mairie de Montagny-Les-Lanches  
Monsieur Olivier BARRY, maire commune déléguée de Seynod représentant la mairie d'Annecy

#### Représentants Collège Exploitants

Monsieur Pierre BRUYERE, président du SILA



Représentants Collège Salariés

Monsieur Maxime SERVANT, représentant du personnel IDEX SINERGIE

Assistaient également à la réunion :

Madame Colette CHARRIER, Chef du Pôle Administratif des Installations Classées (PAIC), en charge du secrétariat de la Commission.

Madame Nathalie CHARTOGNE, directrice usine société IDEX

Monsieur Marc VINDRET, technicien usine société IDEX

Monsieur LOIR DGA SILA

Madame Séverine BOURNEL, chargée de mission SILA

Monsieur William PERRIER, DOP SILA

Madame Claire DALBIES, responsable de service SILA

Absent excusé :

Monsieur Gaëtan LABESQUE, inspecteur DDPP 74 – Service SPAE

\*\*\*\*\*

Monsieur le secrétaire général ouvre la séance, remercie l'exploitant d'avoir organisé cette visite du site, et rappelle l'ordre du jour :

- Présentation de l'année d'exploitation 2024 avec un point particulier sur les résultats des analyses réglementaires et d'autosurveillance
- Présentation des évolutions prévues sur le site
- Présentation des résultats de la surveillance de l'environnement et prochaines évolutions
- Point réglementaire par la DREAL
- Présentation des démarches ISO 14001 et 50001

**Chacune des présentations a fait l'objet d'un document PowerPoint qui détaille les éléments exposés. Ces documents sont joints au présent compte rendu.**

Monsieur Pierre BRUYERE, président du SILA indique qu'il est heureux d'accueillir la Commission au cœur du site. Il précise que l'UVE de Chavanod est une usine où il y a eu 90 millions d'euros d'investissement et que c'est une usine qui fonctionne bien. Il ajoute que le contrat d'exploitation arrive à échéance en 2026 et qu'il y aura un nouvel exploitant (NDR : exploitant au sens d'opérateur, le SILA restant le titulaire de l'arrêté préfectoral d'autorisation), désigné au 1<sup>er</sup> janvier 2027.

**1 – Présentation de l'année d'exploitation 2024 par Madame Séverine BOURNEL, chargée de mission SILA (voir document PowerPoint joint au compte-rendu).**

Madame Séverine BOURNEL présente les faits marquants 2024, les travaux programmés en 2025, les chiffres concernant les déchets entrants, les mâchefers et les REFIOM 2024.

Monsieur Olivier BARRY, maire délégué de Seynod constate une baisse du verre en 2024 dans les déchets entrants.

Monsieur Pierre BRUYERE indique que cela ne s'explique pas vraiment. L'usine stocke le verre que les EPCI apportent à l'usine et qui résulte de leur collecte. Il conviendrait plutôt de poser la question aux EPCI collecteurs.

**2 – Présentation de la valorisation énergétique par Monsieur Marc VINDRET, technicien IDEX SINERGIE (voir document PowerPoint joint au compte-rendu).**

L'usine a revendu 35 500 MWh d'électricité sur le réseau ENEDIS, et a fourni 44 500 MWh de chaleur sur le réseau de chaleur de Seynod. Environ 10 000 MWh d'électricité produite a été auto-consommée par l'UVE. La performance énergétique est de 84 % pour 2024.

Monsieur VINDRET présente les rejets atmosphériques 2024. Il n'y a pas eu de dépassement de valeurs limites d'émission lors des analyses semestrielles. Il présente ensuite les rejets d'effluents liquides 2024 qui montrent deux dépassements de la limite en cuivre.

Monsieur BARRY demande une explication sur la diapositive page n°8 concernant l'inversion des courbes entre chaleur vendue et électricité vendue.

Monsieur VINDRET confirme que la chaleur vendue est bien celle qui alimente les 4800 logements de Seynod via un réseau de chaleur.

Monsieur BRUYERE indique que cette inversion de courbes s'explique par une décision politique du SILA produire plus d'énergie sous forme de chaleur destinée aux 4800 logements locatifs de Seynod. Il ajoute que le SILA aurait plus d'intérêt économique à produire de l'électricité.

Monsieur BARRY indique que la ville d'Annecy va étendre le réseau de chaleur vers Cran-Gevrier, et le site du 27<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins et qu'il est donc important de maintenir cette source de production.

Monsieur Joël CRESPINE, UD DREAL, indique que la production de chaleur a un bien meilleur rendement que la production d'électricité.

**3 – Focus sur la surveillance environnementale par Monsieur Marc VINDRET, (voir document PowerPoint joint au compte-rendu).**

Monsieur VINDRET présente l'évolution des concentrations en PCB-DL dans le lait de la ferme Fumex. Monsieur BRUYERE indique que l'on n'a pas pu trouver l'origine de l'incident de 2022, mais qu'aujourd'hui la situation est redevenue normale.

Monsieur VINDRET présente ensuite l'évolution de la surveillance environnementale en 2025 et 2026, en indiquant que l'UVE va ajouter une nouvelle station de mesures sur la commune de Montagny-les-Lanches.

Monsieur VINDRET présente les compléments d'information sur les dépassements de seuil dans les végétaux.

**4 – Point réglementaire par la DREAL(voir document PowerPoint joint au compte-rendu).**

Monsieur Joël CRESPINE présente la situation réglementaire et les actions de contrôle de l'inspection de l'UiD DREAL.

**5 - Présentation des démarches ISO 14001 et 50001**

Monsieur VINDRET présente les démarches de certification ISO.

**6 – question diverse**

Monsieur le secrétaire général propose de modifier le calendrier de périodicité de la CSS. L'idée est de prévoir une fréquence biennale et de caler plutôt les réunions en fin de 1<sup>er</sup> trimestre au mois de mars ou avril, afin d'évoquer un bilan plus proche des années écoulées. Dans ces conditions le bilan 2025 et 2026 pourrait être fait au 1<sup>er</sup> trimestre 2027.

Monsieur Franck BOGEY indique qui lui paraît opportun, compte tenu des élections municipales de mars 2026, de prévoir une CSS en 2026 pour les nouveaux élus. Compte tenu du calendrier électoral, il propose plutôt la tenue de cette CSS au 2<sup>e</sup> semestre 2026.

Monsieur BRUYERE propose de la faire en septembre 2026.

Monsieur le secrétaire général conclut en prévoyant la prochaine réunion en septembre 2026 et la suivante au printemps 2027 afin de faire un recalage progressif.

M. LOIR, DGA Sila demande si toutes les données exploitables de l'usine sont disponibles pour tenir une CSS en avril.

Monsieur VINDRET répond que les bilans d'exploitation sont transmis au SILA au 31 mars, donc la CSS peut se tenir au mois d'avril.

Monsieur BRUYERE indique que c'était sa dernière participation à cette CSS, car il se retire de la présidence du SILA après les élections municipales de mars 2026.

En l'absence d'autres questions, Monsieur le Secrétaire Général, remercie les participants et lève la séance à 15 H 40.

Pour la Préfète,  
Le secrétaire général, président de la CSS,



Carl ACCETTONE